

BULLETIN D'ABSENCE

Votre enfant a été absent (ou le sera) du au pour le motif suivant :

- Maladie
- Absence temporaire des personnes responsables (lorsque les enfants les suivent)
- Maladie contagieuse d'un membre de la famille (certificat médical à l'appui)
- Réunion solennelle de famille
- Problème de transport
- *Autre :

A Le

Signature :

** Au-delà de 4 demi-journées d'absence par mois sans motif légitime, la Directrice Académique sera saisie. Toute absence de plusieurs jours pour motif illégitime doit faire l'objet d'une **demande** d'autorisation écrite au Directeur de l'école. Au-delà d'une durée de 7 jours, la demande écrite devra être adressée au Directeur de l'Éducation Nationale sous couvert du Directeur.*

BULLETIN D'ABSENCE

Votre enfant a été absent (ou le sera) du au pour le motif suivant :

- Maladie
- Absence temporaire des personnes responsables (lorsque les enfants les suivent)
- Maladie contagieuse d'un membre de la famille (certificat médical à l'appui)
- Réunion solennelle de famille
- Problème de transport
- *Autre :

A Le

Signature :

** Au-delà de 4 demi-journées d'absence par mois sans motif légitime, la Directrice Académique sera saisie. Toute absence de plusieurs jours pour motif illégitime doit faire l'objet d'une **demande** d'autorisation écrite au Directeur de l'école. Au-delà d'une durée de 7 jours, la demande écrite devra être adressée au Directeur de l'Éducation Nationale sous couvert du Directeur.*

BULLETIN D'ABSENCE

Votre enfant a été absent (ou le sera) du au pour le motif suivant :

- Maladie
- Absence temporaire des personnes responsables (lorsque les enfants les suivent)
- Maladie contagieuse d'un membre de la famille (certificat médical à l'appui)
- Réunion solennelle de famille
- Problème de transport
- *Autre :

A Le

Signature :

** Au-delà de 4 demi-journées d'absence par mois sans motif légitime, la Directrice Académique sera saisie. Toute absence de plusieurs jours pour motif illégitime doit faire l'objet d'une **demande** d'autorisation écrite au Directeur de l'école. Au-delà d'une durée de 7 jours, la demande écrite devra être adressée au Directeur de l'Éducation Nationale sous couvert du Directeur.*

BULLETIN D'ABSENCE

Votre enfant a été absent (ou le sera) du au pour le motif suivant :

- Maladie
- Absence temporaire des personnes responsables (lorsque les enfants les suivent)
- Maladie contagieuse d'un membre de la famille (certificat médical à l'appui)
- Réunion solennelle de famille
- Problème de transport
- *Autre :

A Le

Signature :

** Au-delà de 4 demi-journées d'absence par mois sans motif légitime, la Directrice Académique sera saisie. Toute absence de plusieurs jours pour motif illégitime doit faire l'objet d'une **demande** d'autorisation écrite au Directeur de l'école. Au-delà d'une durée de 7 jours, la demande écrite devra être adressée au Directeur de l'Éducation Nationale sous couvert du Directeur.*